



L'histoire et l'héritage de la réinstallation des réfugiés à Ottawa

Introduction

Rédigé par
APRIL CARRIÈRE
Juin 2016



Remerciements

Le présent rapport n'aurait pas vu le jour sans la contribution de leaders d'Ottawa qui ont généreusement donné de leur temps et nous ont fait part de leurs connaissances et de leurs idées. Le Partenariat local pour l'immigration Ottawa (PLIO) souhaite remercier les personnes suivantes de lui avoir accordé une entrevue dans le cadre du projet :

- **Barbara Gamble**, membre du Comité d'intervenants pour Réfugiés613, ancienne membre de l'exécutif du Conseil d'administration de Projet 4000, membre fondateur et exécutif du Fonds de bourses d'études Marion Dewar
- **Carl Nicholson**, directeur général du Centre catholique pour immigrants
- **Chamroeun Lay**, gestionnaire de la Maison Sophia House (Centre catholique pour immigrants)
- **Don Smith**, président du groupe de travail sur les réfugiés du diocèse anglican d'Ottawa
- **Heng Chau**, coordonnateur de recherche de logement, Programme d'aide à la réinstallation, Centre catholique pour immigrants
- **Hindia Mohamoud**, directrice du PLIO
- **Louisa Taylor**, directrice de Réfugié 613
- **Mike Bulthuis**, directeur général de l'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance
- **Nancy Worsfold**, directrice générale de Prévention du crime Ottawa, ancienne directrice générale du Conseil canadien pour les réfugiés
- **Norma McCord**, « Coalition in Ottawa for Refugees »

Nous souhaitons aussi remercier Mme Caroline Andrew, Ph. D. et M. Michael Molloy pour leurs nombreux commentaires lors de la rédaction de ce rapport; ce projet n'aurait jamais abouti sans leurs connaissances, leurs idées et leur minutie.

Pour finir, nous remercions M. Colin Gillespie, qui s'est proposé pour transcrire une partie des entrevues.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Table des matières.....	3
Liste des abréviations.....	4
Notions de base	5
Les réfugiés en chiffres.....	7
Déconstruction des idées reçues	8
Bref historique des politiques relatives aux réfugiés et de la réinstallation au Canada.....	13
Héritage.....	26
Mot de la fin	30
Sources	31

Photo couverture :
Un photo d'une réfugiée
somalienne à Dollo Ado,
Éthiopie. 25 août 2011
Photo # 483099

Liste des abréviations

- CCI** – Centre catholique pour immigrants
- COR** – Coalition in Ottawa for Refugees
- GRC** – Gendarmerie royale du Canada
- IRCC** – Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- OCISO** – Organisme communautaire des services aux immigrants d’Ottawa
- RAC** – Réfugié admis au Canada
- RDBV** – Programme mixte des réfugiés désignés par le bureau des visas
- RPG** – Réfugié parrainé par le gouvernement
- SCRS** – Service canadien du renseignement de sécurité
- SEP** – Signataire d’entente de parrainage
- UNHCR** – Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- UNRWA** – Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Introduction

Au fil des ans, le Canada a joué un rôle déterminant dans les efforts de réinstallation des réfugiés, en particulier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Notre pays a accueilli plus d’un million de réfugiés qui y ont élu domicile et ont apporté leur contribution exceptionnelle à la société canadienne. Ainsi que l’a récemment fait remarquer l’honorable John McCallum, ministre de l’Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada, deux gouverneures générales du Canada, Adrienne Clarkson et Michaëlle Jean, sont arrivées au Canada comme réfugiées, à l’instar de ses collègues, l’honorable Maryam Monsef, ministre des Institutions démocratiques, et l’honorable Ahmed Hussen. Ce sont là d’illustres exemples, mais il en existe beaucoup d’autres, qui ont discrètement œuvré pour assurer une vie meilleure à leurs descendants ainsi qu’à eux-mêmes au Canada.

Aujourd’hui et plus que jamais, il est capital que le Canada reste une terre d’accueil, car notre monde traverse

actuellement une crise des réfugiés sans précédent; selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), il y a dans le monde près de 60 millions de personnes contraintes de fuir à cause de la guerre, des persécutions et du danger. Même si la plupart de ces personnes sont déplacées à l’intérieur de leur pays, plus de 14,4 millions d’entre elles relèvent du mandat de l’UNHCR à titre de réfugiées.

Ce rapport vise à présenter des renseignements élémentaires sur l’histoire et l’héritage de la réinstallation des réfugiés au Canada et à mettre en lumière le rôle qu’a joué Ottawa dans ce domaine. Il contient des données factuelles de base sur le statut de réfugié et les politiques canadiennes qui s’y rapportent, un bref historique de la réinstallation au Canada, des faits saillants tirés de cet historique et une section de déconstruction des idées reçues visant à réfuter les fausses croyances sur les réfugiés et l’histoire de leur réinstallation au Canada.



Notions de base

Qu'est-ce qu'un réfugié?

Un réfugié est une personne qui fuit un conflit armé ou des persécutions. Lorsqu'une personne est contrainte de traverser une frontière nationale pour trouver refuge dans un pays voisin et qu'il est trop dangereux pour elle de retourner dans son pays, elle devient un réfugié aux termes de la Convention sur les réfugiés et de son protocole de 1967, dont le Canada est pays signataire, et est par conséquent protégée en vertu du droit international.

Qu'est-ce qu'un demandeur d'asile et un demandeur du statut de réfugié?

Un demandeur d'asile est une personne ayant traversé une frontière internationale en vue d'obtenir une protection en vertu de la Convention sur les réfugiés, mais dont le statut de réfugié n'a pas encore été déterminé. Lorsqu'un demandeur d'asile souhaite

être reconnu en tant que réfugié au Canada, on l'appelle « demandeur du statut de réfugié ».

Quels sont les droits fondamentaux des réfugiés?

Ainsi que le prévoit la Convention sur les réfugiés de 1951 et, ultérieurement, le droit international, les droits des réfugiés sont régis par trois principes fondamentaux : la non-discrimination, la non-pénalisation et le non-refoulement.

Non-discrimination : La Convention prévoit que les réfugiés ne doivent faire l'objet d'aucune discrimination fondée sur la race, la religion, le pays d'origine, le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle ou d'autres motifs de discrimination internationalement reconnus comme illicites.

Non-pénalisation : Tenant compte du fait que la demande d'asile peut contraindre un réfugié à violer certaines règles en matière d'immigration, la Convention prévoit que les réfugiés ne soient pas pénalisés pour leur entrée ou leur séjour illégal dans un pays. Ainsi, en vertu de cette disposition, il est illégal de garder arbitrairement en détention un réfugié et de porter contre lui des accusations d'infraction criminelle ou en matière d'immigration en lien avec sa demande d'asile.

Non-refoulement : C'est le plus important des trois principes fondamentaux de la Convention; il prévoit qu'aucun réfugié ne peut être renvoyé contre son gré dans un territoire où sa vie et sa liberté seraient menacées.

Comment obtient-on le statut de réfugié au Canada?

Selon l'actuel système canadien d'octroi du statut de réfugié, un demandeur d'asile peut obtenir ce statut de deux manières :

1. Il peut venir au Canada par ses propres moyens. Dans ce cas, il doit prouver qu'il est un réfugié devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. S'il réussit à le prouver, il sera reconnu en tant que réfugié et obtiendra un statut de résident permanent au Canada. Une fois le demandeur du statut de réfugié reconnu comme réfugié au Canada, il fait partie de l'une des deux catégories suivantes :

- i. Réfugié admis au Canada (RAC).
- ii. Personne à charge (membre de la famille) d'un RAC.

2. Le demandeur d'asile peut aussi demander une détermination du statut de réfugié auprès de l'UNHCR ou du pays où il a fui. Dans ce cas, il peut être réinstallé au Canada à l'un des trois titres suivants :

- i. Réfugié parrainé par le gouvernement (RPG).
- ii. Réfugié parrainé par le secteur privé (RPSP).
- iii. Réfugié désigné par le bureau des visas (RDBV) – dans ce cas, la responsabilité du parrainage est partagée équitablement entre le gouvernement et les répondants privés.

Quels types d'aide un réfugié reçoit-il au Canada?

Le type d'aide que reçoit un réfugié dépend de son statut à son arrivée – demandeur d'asile, RAC, RPSP ou RDBV.

RPG : Si le RPG n'a pas de quoi subvenir à ses besoins, le Programme d'aide à la réinstallation (PAR) l'aide dans son premier établissement au Canada pendant au maximum un an après son arrivée. Cette aide comprend une allocation de logement de démarrage ponctuelle et une aide au revenu mensuelle.

RDBV : Si le RDBV n'a pas de quoi subvenir à ses besoins, il reçoit une aide du gouvernement fédéral pendant une période maximale de six mois, et une autre aide pendant six mois de la part de son ou ses parrains.

RPSP : Si le RPSP n'a pas de quoi subvenir à ses besoins, il reçoit une aide de son ou ses parrains pendant une période maximale d'un an.

RAC : Si le RAC n'a pas de quoi subvenir à ses besoins, ses personnes à charge et lui-même peuvent, en fonction de la réglementation de la province dans laquelle ils résident, être admissibles à une aide sociale équivalant à celle offerte aux autres résidents.

Demandeur du statut de réfugié :

Si le réfugié n'a pas de quoi subvenir à ses besoins, il peut, en fonction de la réglementation de la province dans laquelle il réside, être admissible à une aide sociale équivalant à celle offerte aux autres résidents.

Les réfugiés peuvent aussi contracter un prêt pour couvrir les frais de leur voyage vers le Canada et de l'examen médical qu'ils doivent passer avant d'entrer dans le pays. Ce prêt de départ, qui peut s'élever à plusieurs milliers de dollars, comprend des intérêts et doit à terme être remboursé.



Les réfugiés vietnamiens au camp de réfugiés Pulau Bidong en Malaisie. 1^{er} août 1979. Photo # 100695

Les réfugiés en chiffres

Nombre de réfugiés dans le monde (source : UNHCR)

- 60 millions de personnes déplacées
- 14,4 millions de réfugiés relevant du mandat de l'UNHCR
- 5,1 millions de réfugiés palestiniens relevant du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

Les 10 principales provenances des réfugiés (source : UNHCR)

- | | |
|------------------|-------------------------------------|
| 1. Syrie | 6. République démocratique du Congo |
| 2. Afghanistan | 7. Myanmar |
| 3. Somalie | 8. République centrafricaine |
| 4. Soudan | 9. Iraq |
| 5. Soudan du Sud | 10. Érythrée |

N.B. Cette liste ne tient pas compte des 5,1 millions de réfugiés palestiniens qui ne relèvent pas du mandat de l'UNHCR.

Les 10 principaux pays d'accueil de réfugiés (source : UNHCR)

- | | |
|-------------|-------------|
| 1. Turquie | 6. Jordanie |
| 2. Pakistan | 7. Kenya |
| 3. Liban | 8. Ouganda |
| 4. Iran | 9. Tchad |
| 5. Éthiopie | 10. Soudan |

Les 10 principaux pays de réinstallation de réfugiés (source : UNHCR)

- | | |
|---------------|---------------------|
| 1. États-Unis | 6. Norvège |
| 2. Canada | 7. Nouvelle-Zélande |
| 3. Australie | 8. Finlande |
| 4. Allemagne | 9. Royaume-Uni |
| 5. Suède | 10. France |

N.B. Cette liste ne comprend que les pays dotés de programmes officiels de réinstallation des réfugiés. Ne reflète qu'environ

100 000 réfugiés, sur le total mondial de 14,4 millions. Ce classement est quelque peu trompeur, car l'Allemagne accepte aussi de nombreux réfugiés en vertu de dispositions humanitaires qui ne sont pas prises en compte dans les chiffres de la réinstallation. En outre, il est important de souligner qu'en raison de leur situation géographique, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis sont plus susceptibles d'accueillir des réfugiés dans le cadre de programmes de réinstallation que les pays voisins des 10 principales provenances des réfugiés, lesquels sont plus susceptibles d'accueillir des réfugiés qui demandent l'asile.

Nombre moyen de réfugiés accueillis au Canada chaque année (source : IRCC)

- 27 600 par an (moyenne entre 1979 et aujourd'hui)
- 24 000 par an (moyenne entre 2010 et 2014)

Réfugiés syriens accueillis au Canada depuis le début de la crise avant novembre 2015 (Source IRCC)

- 2 300 (estimation, le nombre exact étant difficile à déterminer)

Nombre de réfugiés syriens accueillis au Canada entre novembre 2015 et février 2016 (source : IRCC)

- 10 000 avant la fin du mois de décembre 2015 (2 000 RPG et 8 000 RPSP)
- 25 000 avant la fin du mois de février 2016 (Plus de 10 000 étaient parrainés par le secteur privé, et plus de 2 000 sont arrivés dans le cadre du Programme mixte des RDBV.)

N.B. Le Canada s'attend à accueillir 10 000 nouveaux RPG d'ici la fin du mois de décembre 2016.

Nombre de réfugiés syriens accueillis à Ottawa entre le 4 novembre 2015 et février 2016 (source : IRCC)

- Plus de 1 500 à titre de RPG
- Près de 200 dans le cadre du Programme mixte des RDBV
- Plus de 200 parrainés par le secteur privé

Déconstruction des idées reçues

Les perceptions fondées sur des statistiques erronées et la compréhension imparfaite des politiques canadiennes sont légion dans les médias. Cette désinformation est particulièrement observable sur les réseaux sociaux, ainsi que dans les commentaires publiés en réponse aux articles de sources d'information grand public. Les paragraphes qui suivent ont pour but de dissiper certaines de ces fausses croyances.

Idée reçue : Les réfugiés reçoivent plus d'aide que les retraités ou les bénéficiaires de l'aide sociale.

Réalité : C'est l'une des croyances les plus tenaces de ces cinq dernières années... et c'est faux. Comme le souligne la section sur les notions de base du présent rapport, la majorité des catégories de réfugiés n'est pas admissible aux aides gouvernementales. Les réfugiés qui le sont ne sont admissibles que pour une période de six à douze mois, et ce, uniquement s'ils n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins. Ces personnes reçoivent à peu près le même montant que les Canadiens qui bénéficient de l'aide sociale. Ce montant est calculé en fonction du barème établi par la province ou le territoire où réside le réfugié. À la fin de la présente section, vous trouverez l'une des publications à ce sujet les plus répandues sur les réseaux sociaux; elle a été vérifiée et corrigée par Silvia D'Addario, Ph. D., et des étudiants de l'Université York. Faites-la circuler!

Idée reçue : Les réfugiés risquent de ramener au Canada le chaos qui sévit dans leur pays.

Réalité : C'est une crainte récurrente parmi les Canadiens. Pendant la guerre froide, la population avait peur que les réfugiés de l'Europe de l'Est, d'Asie du Sud-Est et du Chili amènent le communisme au Canada. Cette crainte s'est révélée infondée. Les réfugiés ayant dû tout abandonner pour échapper aux régimes communistes, ils avaient plutôt tendance à rejeter en bloc l'idéologie de ces derniers. Les réfugiés qui arrivent aujourd'hui d'Iraq et de Syrie fuient les atrocités commises par des extrémistes dans leur pays d'origine; ils ont donc plus que quiconque des raisons de rejeter les idéologies et actes extrémistes.

Idée reçue : Des terroristes pourraient chercher à entrer au Canada à titre de réfugiés.

Réalité : 1) Il est bien plus compliqué, long et difficile d'entrer au Canada à titre de réfugié qu'à titre de visiteur. Les demandeurs du statut de réfugié doivent passer par un processus de sélection approfondi mené par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC), processus qui comprend des entrevues et la prise des empreintes digitales. Si l'on découvre qu'un demandeur présente un risque pour la sécurité, a été impliqué dans des activités criminelles graves, a été lié au crime organisé ou a commis des violations des droits de la personne, il ne sera pas admissible comme réfugié et risque d'être gardé en détention. Il est donc peu probable qu'un terroriste coure le risque de passer par un tel processus.

2) De toute l'histoire du Canada, aucun acte terroriste n'a été commis par un réfugié. Et pourtant, les Canadiens ont souvent craint les réfugiés et s'en sont méfiés. Le Canada a par le passé fait l'erreur de croire des groupes entiers de personnes coupables par association, notamment lorsqu'il a placé des Japonais et des Allemands dans des camps d'internement pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit là d'un épisode très sombre et honteux de l'histoire canadienne; nous devons donc prendre garde à ce que ces événements ne se répètent pas.



*Des résidents dans un camp de réfugiés de la Vallée de la Beqa dans l'Est du Liban se préparent à accueillir le Secrétaire général Ban Ki-Moon pendant sa visite aujourd'hui. 25 mars 2016
Photo #668845*

Des réfugiés somaliens dans leur camp à Malkadiida en Éthiopie. 25 août 2011. Malkadiida, Éthiopie Photo #483000



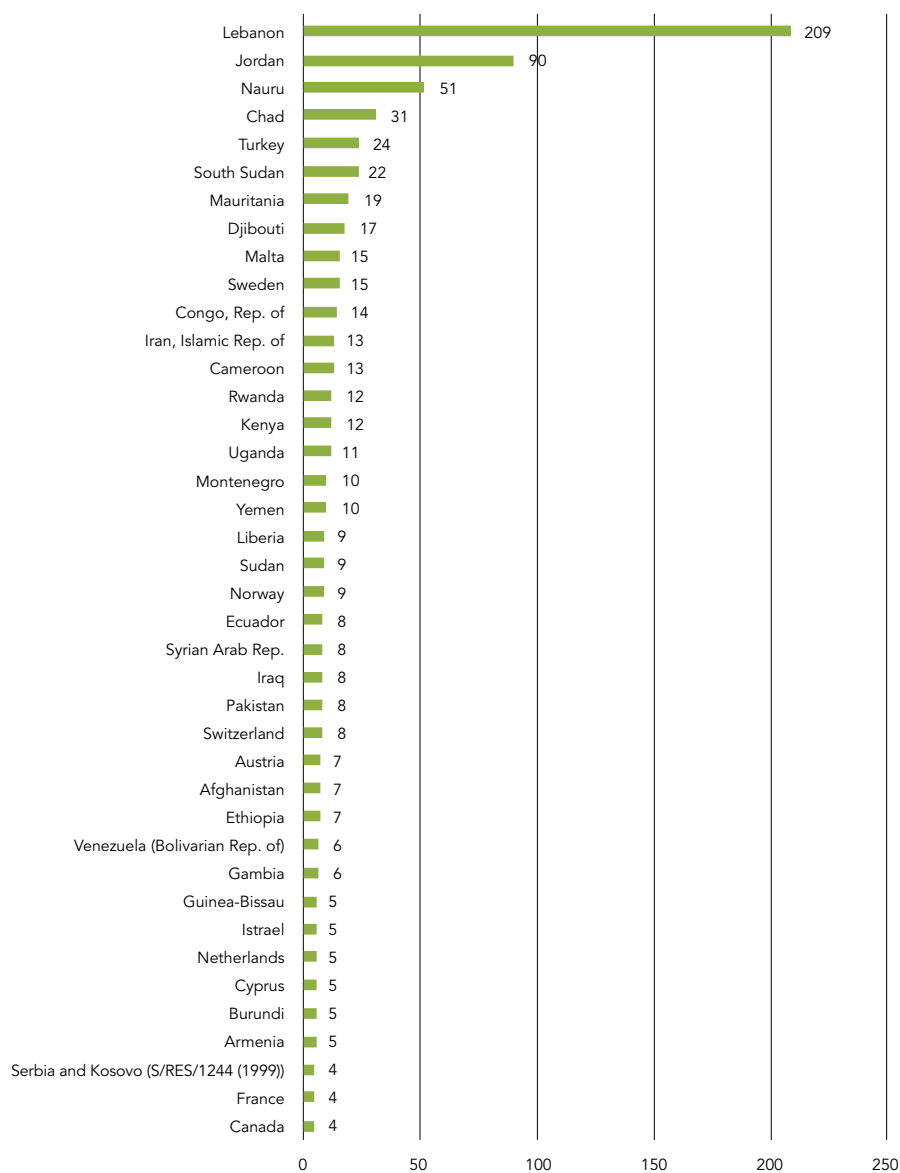
Idée reçue : Le Canada est le pays qui accueille le plus de réfugiés.

Réalité : En termes de réinstallation officielle des réfugiés, le Canada se classe dans les premiers rangs; il se classe au deuxième rang, derrière les États-Unis, pour ce qui est du nombre total de réfugiés réinstallés. Si l'on parle du nombre de réfugiés réinstallés par habitant, il occupe là encore le second rang, derrière l'Australie. Toutefois, cette méthode de calcul du nombre de places offertes aux réfugiés ne concerne que les pays dotés de programmes officiels de réinstallation des réfugiés.

Nombreux sont les pays qui accueillent plus de réfugiés que le Canada. En termes de nombre total de réfugiés accueillis, le Canada occupe la 27^e place. Beaucoup de pays accueillent plus de réfugiés que le Canada en raison de leur situation géographique (ils sont voisins des pays d'où provient le plus grand nombre de réfugiés). Mais même en faisant abstraction de ce facteur, il reste que les États-Unis, la France et l'Allemagne accueillent plus de réfugiés que le Canada. Si l'on considère le nombre de réfugiés par habitant, le Canada se classe au 41^e rang mondial. Encore une fois, même si l'on exclut les pays voisins des principales régions de provenance des réfugiés, les pays à accueillir plus de réfugiés par habitant que le Canada restent nombreux : Suède, Malte, Norvège, Équateur, Suisse, Autriche, Venezuela, France, etc.

Source : UNHCR, chiffres pour la mi-année de 2015

Refugees per 1000 inhabitants



Ce graphique n'est disponible qu'en anglais.



Idée reçue : Les pays « musulmans » voisins ne contribuent pas aux efforts pour aider les réfugiés irakiens et syriens à se réinstaller.

Réalité : Actuellement, la majorité des réfugiés irakiens et syriens est soit réinstallée, soit accueillie dans des camps de réfugiés dans un pays du Moyen-Orient à majorité musulmane voisin. Pour ce qui est de l'Arabie saoudite et des autres pays relativement prospères du golfe Persique, les réfugiés ne s'y rendent généralement pas, car pour les atteindre, il faudrait traverser des centaines de kilomètres de terres désertiques. Néanmoins, selon l'UNHCR, l'Arabie saoudite et d'autres pays du golfe versent d'importants dons d'argent pour participer à l'enrayement de la crise des réfugiés et accueillent des milliers de réfugiés à titre de travailleurs temporaires.

Idée reçue : Les demandeurs d'asile qui arrivent par bateau ne sont pas des réfugiés légitimes : ce sont des migrants, et on devrait les incarcérer pour dissuader d'autres migrants de faire de même.

Réalité : 1) Au Canada, de nombreux réfugiés ont fui leur pays d'origine par bateau; c'est notamment le cas de la plupart des « réfugiés de la mer » (boat people), qui ont été accueillis au Canada au début des années 1980, dans le cadre d'Opération Survie au Canada, et dans celui du Projet 4 000 à Ottawa.

2) Les personnes qui fuient désespérément les violences et les persécutions quittent leur pays par tous les moyens, souvent en payant des passeurs; il serait immoral de les punir pour cette raison.

3) Il est peu probable que punir ces personnes soit un moyen de dissuasion efficace, car les réfugiés n'ont généralement aucune idée de leur destination. En outre, ils préféreraient sûrement venir en sachant qu'ils risquent d'être incarcérés, car rester dans leur pays signifierait être exposé à la torture ou à la mort.

4) Punir des réfugiés qui sont entrés ou qui séjournent illégalement sur un territoire va à l'encontre du droit international.

Idée reçue : Les demandeurs du statut de réfugié qui entrent au Canada avec de faux papiers sont de faux réfugiés et doivent donc être expulsés.

Réalité : Les gouvernements des régimes répressifs refusent souvent de délivrer des passeports et papiers aux personnes persécutées. Il arrive aussi souvent qu'ils emprisonnent ceux qui essaient de fuir. Le droit international admet depuis longtemps que ces personnes peuvent avoir à utiliser de faux papiers pour fuir leur pays : ce fut le cas pour de nombreux Juifs allemands qui ont fui l'Allemagne au milieu du 20^e siècle.

Idée reçue : Les personnes qui demandent le statut de réfugié sont des tricheurs de l'immigration.

Réalité : Le droit international reconnaît le droit d'une personne qui fuit les violences et les persécutions à demander l'asile dans un autre pays. Cela n'aurait tout simplement aucun sens de demander à des personnes qui fuient leur pays pour sauver leur vie d'attendre leur tour. La Cour suprême du Canada a d'ailleurs aussi confirmé que la Charte canadienne des droits et libertés protège les droits des demandeurs d'asile.

Idée reçue : Les demandeurs d'asile provenant de « pays sécuritaires » sont de faux réfugiés.

Réalité : De nombreux pays du monde sont peut-être relativement sécuritaires pour la majorité de leurs habitants, mais pas pour tous. Les Roms, par exemple, font face à des persécutions persistantes dans de nombreux pays européens considérés comme sécuritaires par le gouvernement canadien. Les personnes LGBTQ subissent aussi des persécutions dans des pays par ailleurs relativement sécuritaires.

Idée reçue : Les demandeurs du statut de réfugié qui sont refusés sont de faux réfugiés qui essaient de contourner le système pour immigrer au Canada.

Réalité : Les demandeurs du statut de réfugié peuvent se voir refuser ce statut au Canada pour de nombreuses raisons, majoritairement à cause d'obstacles liés à notre processus d'évaluation. À titre d'exemple, par le passé, les réfugiés provenant de pays où il n'y avait pas d'autorité habilitée à délivrer ou à renouveler des passeports se retrouvaient souvent dans l'incapacité de prouver leur identité. Autre exemple, actuel cette fois, sur le processus en place pour les demandeurs du statut de réfugié provenant de pays considérés par le gouvernement canadien comme étant peu susceptibles de produire des réfugiés, comme la Hongrie et le Mexique : les demandeurs de ces pays disposent de beaucoup moins de temps pour monter et présenter leur dossier à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, il est donc plus difficile pour eux de satisfaire aux exigences établies par la Commission.

Idée reçue : Les réfugiés sont un poids pour l'économie canadienne.

Réalité : Les réfugiés sont une incroyable source de capital humain. Après la période initiale d'installation, ils deviennent des travailleurs et paient des impôts. Ils participent de cette façon à l'économie canadienne en venant grossir les rangs de la population active et de l'assiette fiscale. De plus, les réfugiés sont souvent des personnes hautement qualifiées, et le Canada tire avantage de leurs connaissances, de leurs talents et de leurs compétences. Pour finir, les réfugiés sont en grande partie des enfants, qui passeront leur vie à apporter leurs compétences à l'économie et à contribuer à l'assiette fiscale.

Idée reçue : Les réfugiés vont nous prendre nos emplois, alors que de nombreux Canadiens sont sans emploi ou sous-employés.

Réalité : Les réfugiés contribuent positivement à l'économie canadienne. Bon nombre d'entre eux ont un esprit d'entreprise, le même type de mentalité qu'il faut avoir pour parcourir avec sa famille la moitié du globe en quête de sécurité; ils montent des entreprises qui créeront de l'emploi pour eux-mêmes et pour d'autres Canadiens.

Idée reçue : Les réfugiés arrivent avec des problèmes de santé physique et mentale complexes.

Réalité : S'il est vrai que certains réfugiés arrivent au pays avec de graves problèmes de santé et de santé mentale dus aux traumatismes auxquels ils ont survécu, les personnes qui travaillent auprès des réfugiés au sein d'organismes d'établissement et dans les centres de santé communautaires soulignent que la grande majorité des réfugiés qui arrivent au Canada n'ont pas ce type de problèmes. Bon nombre sont très stressés à leur arrivée, mais ce stress est souvent lié à des problèmes immédiats, comme la nourriture, le logement, l'emploi, l'école et les relations sociales (se faire des amis). Lorsque ces besoins sont satisfaits rapidement, le risque

de complications graves pour la santé physique et mentale est considérablement réduit.

Idée reçue : Les enfants de réfugiés sont plus susceptibles de prendre part à des activités criminelles, comme consommer de la drogue ou rejoindre des bandes de rue.

Réalité : Les enfants de réfugiés et d'immigrants sont MOINS susceptibles de prendre part à des activités criminelles, de consommer de la drogue et de l'alcool et d'y être exposés que les enfants canadiens nés de parents qui ne sont ni immigrants ni réfugiés (Santé publique Ottawa, 2014).

Idée reçue : Les enfants de réfugiés au Canada ne réussissent pas dans la vie et deviennent un poids pour l'économie canadienne.

Réalité : Dans un rapport de 2016 intitulé *Résultats scolaires et résultats sur le marché du travail des personnes qui ont immigré durant l'enfance selon la catégorie d'admission*, Statistique Canada a révélé que dans l'ensemble, les enfants réfugiés avaient obtenu de meilleurs résultats en vue de l'obtention d'un diplôme que leurs pairs nés au Canada. Trente pour cent des réfugiés fréquentent l'université, comparativement à vingt-quatre pour cent chez leurs pairs nés au Canada. L'étude montre également que les revenus des personnes arrivées au Canada en tant que réfugiés étaient semblables à ceux des personnes nées de parents canadiens et des personnes dont les parents ont immigré au Canada au titre des catégories des gens d'affaires et des travailleurs qualifiés.

Only in Canada

* It is interesting to know that the federal Government of Canada allows :

A monthly pension of : \$1,890.00 to a simple refugee *claimant*.
plus : 580.00 in social aid

NO
Not true
They may be eligible for *\$0*

A grand total of : ~~\$2,470.00~~ monthly

X 12 months
=====

~~\$28,920.00~~ annual income of *\$6,960/yr*

A refugee receives
\$11,461 below the
poverty line a year.

By comparison, the Old Age Pension of a senior citizen who has contributed to the development of Our Beautiful Big Country during 40 or 50 years, CANNOT receive more than :

Amount/monthly Supplement
X 12 months
=====

~~\$12,144.00~~ a difference

IRRELEVANT
Refugee claimants do not receive any money upon arrival! There is **NO** special refugee 'pension'.

and Guaranteed Income

That does not cover the cost of:
-Rent
-Food
-Clothing
-Transportation

* Perhaps our senior citizens should ask for the Status of applying for Old Age Pension.

* Let us send this message to as many Canadians as possible, and maybe the allowance of refugee ~~could then be reduced to \$1,012.00, and that of our Canadian pensioners raised to \$2,470.00 per month. (who actually deserve it) the money that they have been paying in income taxes for 40 or 50 years.~~

AN INCREDIBLE NONSENSE !!!

~~OUR CANADIAN SENIORS CITIZENS~~, DESERVE BETTER
ALL PEOPLE

should be above the poverty line.

Please circulate this text to see the reaction of your contacts !

...and please check your facts before you spread lies about a vulnerable group.



Bref historique des politiques relatives aux réfugiés et de la réinstallation au Canada

Loyalistes, Afro-Américains et Iroquois (1775-1783)

L'histoire de la réinstallation des réfugiés au Canada débute à l'époque de la Révolution américaine. Près de 100 ans avant la *Loi constitutionnelle de 1867*, qui officialise la fédération canadienne, entre 40 000 et 50 000 personnes trouvent refuge le long des frontières sud du Haut-Canada et du Bas-Canada et s'y installent. Bien que la majorité d'entre elles soit d'extraction britannique, cette première vague de réfugiés compte aussi près de 3 000 Afro-Américains, des hommes libres et des esclaves, et près de 2 000 alliés autochtones, majoritairement des Iroquois des Six Nations.

Afro-Américains (à compter de 1793)

En 1793, le Haut-Canada est la première province de l'Empire britannique à abolir l'esclavage. Pendant le siècle qui suit, on estime qu'environ 30 000 esclaves afro-américains fuient les États-Unis pour trouver refuge dans le Haut-Canada et le Bas-Canada grâce au chemin de fer clandestin.

Écossais (1770-1815)

Les conflits découlant de l'expulsion des Gaëls (*Highland Clearances*), qui accompagne la modernisation forcée de l'Écosse, contraignent environ 15 000 Écossais des Highlands à se réfugier au Canada entre 1770 et 1815. La majorité s'installe sur l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et dans le Haut-Canada. À l'époque, le gaélique devient la troisième langue non autochtone parlée au Canada.

Irlandais (fin des années 1840)

On estime qu'entre 1,5 et 2 millions de personnes ont fui l'Irlande à cause de la Grande Famine, aussi connue sous le nom de la Famine de la pomme de terre. Des dizaines de milliers d'entre elles trouveront refuge au Canada.

Polonais (1830 et 1858)

De nombreux Polonais ayant participé au soulèvement et à l'insurrection contre les occupants russes et prussiens en Pologne trouvent refuge au Canada. Une première vague arrive après le soulèvement de 1830 contre l'occupation russe, et une autre, plus importante encore, arrive après l'insurrection de 1858 contre les occupants prussiens.

Italiens (1880-1914)

Fuyant d'abord les ravages de l'unification italienne, puis contraints de quitter leurs terres tandis que l'Italie entreprend des réformes de grande envergure, des milliers d'Italiens viennent s'établir au Canada.

Juifs (1880-1914, années 1950-1970, années 1970-1990)

Entre 1880 et 1914, des milliers de Juifs fuient les pogroms en Europe de l'Est et trouvent refuge au Canada. Ils se joignent aux communautés juives déjà conséquentes de Montréal, de Toronto et d'autres villes canadiennes. Beaucoup d'autres Juifs fuyant une situation difficile en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord arrivent au Canada au cours des années 1950, 1960 et 1970. Dans les années 1970, 1980 et 1990, 20 000 Juifs d'Union soviétique privés de leurs libertés politiques et religieuses fondamentales en URSS sont accueillis au Canada.

Ukrainiens (1891, 1920-1939, 1945-1952)

La première vague d'Ukrainiens à trouver refuge au Canada en 1891 compte 170 000 personnes fuyant l'oppression de l'autorité austro-hongroise. La deuxième (1920-1939) et la troisième (1945-1952) sont constituées de personnes fuyant la guerre civile, l'occupation soviétique et le régime communiste.



Arrivée de Hongrois à la gare Union d'Ottawa, 24 décembre 1956. Ville d'Ottawa Archives/MG393/CA0205079/Newton

Politiques d'exclusion

Durant la première moitié du 20^e siècle, la xénophobie, l'antisémitisme et le racisme ont gagné le Canada. On constate alors une forte opposition à l'admission de réfugiés, un état d'esprit qui perdurera jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Années 1800 à 1947 :

Diverses politiques en matière d'immigration, notamment une taxe prohibitive imposée aux Chinois souhaitant immigrer au Canada, suivie de l'exclusion pure et simple des personnes d'origine asiatique, sont mises en place en vue d'empêcher les migrants de venir au Canada.

1910 :

L'article 38 de la Loi sur l'immigration autorise le gouvernement à interdire l'entrée sur le territoire aux immigrants « appartenant à une race réputée impropre au climat ou aux exigences du Canada ». Concrètement, cette politique sert à empêcher les personnes d'origine ou de culture non européenne à immigrer au Canada.

Sikhs (1914)

Le Canada refuse 376 réfugiés, pour la majeure partie des Sikhs, ayant traversé l'océan Pacifique sur le *Komagata Maru*. Ceux-ci sont alors contraints de faire demi-tour, et bon nombre d'entre eux sont massacrés à leur retour en Inde. Le 18 mai 2016, le premier ministre Justin Trudeau présente ses excuses officielles pour cet épisode malheureux à la Chambre des communes.

Juifs allemands (1939)

Le Canada refuse l'entrée au pays à des centaines de Juifs allemands réfugiés arrivés à bord du *Saint Louis*, qui doivent alors retourner en Allemagne, où ils risquent la mort. Le Canada finira par accepter environ 4 000 Juifs européens, ce qui est peu comparativement aux efforts déployés par les autres pays. Le refus d'offrir un refuge aux Juifs ayant fui les persécutions nazies en Europe sera plus tard reconnu comme une honte nationale.

Populations déplacées à la suite de la Seconde Guerre mondiale (1947-1956)

Malgré une certaine réticence, le gouvernement reconnaît que le Canada a l'obligation morale de venir en aide aux populations déplacées en raison de la Seconde Guerre mondiale et qui ne souhaitent pas retourner dans les pays communistes; il offre donc un refuge à 163 000 personnes dès la fin de l'année 1951, et à 29 000 personnes d'Europe de l'Est entre 1951 et 1956.

Palestiniens (1956)

De nombreux Arabes de Palestine sont chassés de chez eux pendant le conflit israélo-arabe de 1948. On estime qu'en 1955, environ 900 000 réfugiés arabes de Palestine vivent à Gaza et dans les pays voisins que sont la Syrie, le Liban et la Jordanie. En 1956, le Canada accueille 39 familles arabes de Palestine.

Hongrois (1956)

En 1956, les Hongrois se rebellent contre l'occupation soviétique. Le temps que la tentative de révolution soit réprimée, près de 250 000 Hongrois fuient le pays. Au départ, le gouvernement canadien tarde à agir, mais les médias couvrant le soulèvement de près, la population canadienne finit par voir les réfugiés hongrois comme des défenseurs de la liberté. L'opinion publique se range alors de leur côté, et partout dans les médias canadiens, on enjoignait au gouvernement de faire quelque chose. Face à cette forte pression intérieure, le gouvernement canadien finit par prendre des mesures et réinstalle 37 000 réfugiés hongrois.



Des jeunes filles tibétaines font une danse traditionnelle tibétaine à Patan, Népal. 1er juillet 1962, Photo #75204

Chinois (années 1960)

Au cours des années 1960, des centaines de milliers de personnes cherchent à fuir les ravages et l'instabilité résultant des vastes réformes économiques et sociales menées en Chine. Des milliers de personnes qui demanderont refuge au Canada, 109 familles sont sélectionnées au début des années 1960 pour être réinstallées. Toutefois, la plupart des familles seront refusées.

Tchécoslovaques (1968-1969)

Onze mille Tchécoslovaques trouvent refuge au Canada pendant l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie. De nombreux citoyens canadiens, universités canadiennes, organismes provinciaux et municipaux et autres organisations unissent leurs efforts pour faciliter la réinstallation de ces réfugiés.

Tibétains (1970-1972)

Le Canada a accueilli 228 réfugiés tibétains; d'après le Conseil canadien pour les réfugiés, ces personnes font partie des tout premiers réfugiés non européens à être réinstallés au Canada.



Des réfugiés palestiniens au centre d'accueil de Damas, Syrie. 1^{er} janvier 1948. Photo # 328299

Bengalis musulmans (1971)

Des milliers de Bengalis musulmans trouvent refuge au Canada après l'éclatement de la guerre de libération du Bangladesh.

Ougandais (1972-1973)

En raison de l'expulsion d'Ougandais asiatiques sur les ordres du président ougandais de l'époque, Idi Amin, le Canada prend rapidement des mesures en vue de réinstaller plus de 7 000 réfugiés ougandais asiatiques.

Chiliens (années 1970)

En raison du coup d'État qui renverse en 1973 le gouvernement chilien du président Salvador Allende, de nombreux Chiliens partent trouver refuge dans d'autres pays. Au départ, le gouvernement canadien est réticent à l'idée d'accueillir des réfugiés chiliens; il craint que les personnes ayant fui le Chili aient des tendances gauchisantes et que le fait de les accepter à titre de réfugiés trouble les relations que le Canada entretient avec le gouvernement des États-Unis. Comme ce fut le cas pour les Hongrois, les médias couvrent de très près les événements, et la population, en particulier les groupes religieux, s'organise pour presser le gouvernement à agir. Finalement, le Canada accueillera 7 000 Chiliens et citoyens d'Amérique latine, y compris des prisonniers politiques et leurs familles.

Américains (années 1970)

Tens of thousands of American war resisters fled from the United States to Canada in order to avoid being drafted to fight in the Vietnam War.

Iraniens (de 1979 à aujourd'hui)

À la suite de la chute du shah en 1979 et du raffermissement de la révolution islamique, de nombreux Iraniens ont fui – et continuent de fuir – leur pays. Depuis, des milliers d'Iraniens, notamment des membres de la communauté baha'ie, persécutés, arrivent au Canada chaque année, nombre d'entre eux étant acceptés à titre de réfugiés.

Des réfugiés vietnamiens au camp de réfugiés Pulau Bidong en Malaisie. Ce camp à environ 36 000 réfugiés vietnamiens. 1^{er} août 1979 Malaisie. Photo # 101363



1951 :

Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés

Bien qu'un Canadien, Leslie Chance, ait présidé le comité des Nations Unies ayant rédigé la Convention relative au statut des réfugiés, le gouvernement canadien refuse de signer l'entente lorsque celle-ci est finalisée, en 1951. Bon nombre des membres du Conseil des ministres de l'époque craignent que la Convention les empêche d'expulser les personnes considérées à risque pour la sécurité, en particulier les communistes.

1962 :

Le gouvernement canadien abolit officiellement la discrimination raciale de son processus de sélection des immigrants.

1967 :

Les règles du parrainage des membres de la famille deviennent les mêmes pour tous, et le système de points permet aux immigrants au titre du volet économique d'être sélectionnés selon les mêmes critères, appliqués universellement.

« Réfugiés de la mer » vietnamiens, cambodgiens et laotiens (1979-1980)

LE PROJET 4 000 D'OTTAWA

Saigon tombe aux mains du Nord-Vietnam communiste en avril 1975. Tandis que les Nord-Vietnamiens s'emparent de la ville, de nombreux partisans du régime sud-vietnamien, soutenu par les États-Unis, fuient le pays par tous les moyens possibles, mais beaucoup d'entre eux échouent. Ils sont tués ou emprisonnés par millions et envoyés dans des camps de rééducation.

Le conflit se propage au reste de la région. Au Laos, les membres de la minorité ethnoculturelle Hmong, qui combattent aux côtés des troupes américaines, fuient le pays en décembre 1975 après que les forces armées soutenues par les Soviétiques font tomber le gouvernement royaliste. Quand les Vietnamiens envahissent le Cambodge trois ans plus tard, des centaines de Cambodgiens s'enfuient en Thaïlande. Les Vietnamiens entreprennent de renverser le régime des Khmers rouges de Pol Pot, ce à quoi les Chinois répliquent en envahissant le nord du Vietnam, en soutien à leurs alliés des Khmers rouges. À ce moment-là, la population d'ethnicité chinoise du Vietnam, qui subissait déjà une répression, devient la cible de persécutions et d'emprisonnements,

ce qui la force à fuir. La région connaît alors une grave crise des réfugiés, avec près de 1,5 million de personnes en fuite.

La plupart partent par voie terrestre vers les pays voisins, mais environ 300 000 personnes paient des trafiquants une fortune pour obtenir une place en sécurité, pour elles et leur famille, sur des bateaux bondés et à peine en état de naviguer. Près d'un tiers de ces réfugiés de la mer trépassent en mer en essayant désespérément de traverser la mer de Chine méridionale pour atteindre les pays voisins, déjà submergés de centaines de milliers de réfugiés tentant de survivre dans des camps inadéquats.

Chaque mois, 50 000 nouveaux réfugiés affluent en Thaïlande, à Singapour, en Indonésie, en Malaisie et dans les Philippines. Très vite, ces pays commencent à refuser les bateaux qui accostent sur leurs rivages, et en juin 1979, ils déclarent qu'ils n'accepteront plus aucun nouveau réfugié. L'ONU lance un appel mondial pour résoudre la crise; rapidement, des villes canadiennes commencent à s'organiser.

À Toronto, le professeur Howard Adelman organise une réunion visant à encourager le gouvernement fédéral à accueillir plus de réfugiés. Cette réunion débouche sur le lancement d'Opération Survie, qui a pour but de renseigner les Canadiens sur les nouvelles dispositions relatives au

Les réfugiés de la mer touchent le cœur des Ottaviens

The Citizen, 30 juin 1979.

Démonstration de soutien sans réserve : Dewar et les organisateurs ravis que 2 500 Ottaviens viennent soutenir le projet pour les réfugiés

Ottawa Citizen, July 13, 1979.

Le Canada a fait son plan : objectif de 50 000 réfugiés

Ottawa Citizen, 18 juillet 1979.

parrainage privé, entrées en vigueur en 1978, puis de faciliter le processus pour les futurs parrains.

L'une des plus spectaculaires tentatives d'aide naît à Ottawa. Comme tous les Canadiens, la mairesse Marion Dewar assiste avec horreur aux images de la tragédie diffusées sur les chaînes télévisées du pays. C'est la première fois que de tels événements sont retransmis en direct au petit écran. Décidant de passer à l'action, la mairesse organise le 27 juin 1979 une réunion avec la population, des groupes religieux et des chefs d'entreprise d'Ottawa afin de voir ce que la ville peut faire pour réinstaller certains des réfugiés. Bien que la majorité des personnes présentes soit tout à fait en faveur de l'accueil des réfugiés, un agent d'immigration fédéral qui assiste à la réunion laisse entendre que le Canada en a déjà fait beaucoup, ayant déjà atteint la moitié du quota de 8 000 personnes établi pour les réfugiés de la mer. Marion Dewar lui aurait répondu : « Dans ce cas, nous accueillerons les 4 000

autres. » Le Projet 4 000 est né!

La nouvelle de la réponse de la mairesse se répand dans tout le pays. Marion Dewar appelle le gouvernement fédéral à intensifier ses efforts en vue de résoudre la crise et encourage les autres villes canadiennes à y prendre part. Son initiative trouve un soutien massif : les membres du Conseil municipal d'Ottawa lui offrent leur soutien unanime, et environ 2 500 personnes assistent à une réunion tenue au parc Lansdowne dans le but d'expliquer la crise et ce qu'il est possible de faire pour venir en aide aux réfugiés.

La Ville d'Ottawa contribue au lancement du Projet 4 000 à hauteur de 25 000 \$ pour aider les résidents d'Ottawa qui désirent parrainer des réfugiés dans le cadre de l'initiative mise en place par le gouvernement fédéral, le nouveau programme de parrainage des réfugiés par le secteur privé. La réponse de la population est extraordinaire; des milliers de résidents d'Ottawa organisent des groupes de parrainage. L'Ottawa



Citizen contribue avec entrain aux efforts d'aide, réunissant des futurs répondants, s'engageant à parrainer une famille et encourageant d'autres entreprises à lui emboîter le pas. Des milliers d'autres résidents font des dons, grands et petits; une compagnie de construction-aménagement, notamment, fait don de locaux au centre-ville afin d'y accueillir le projet et le personnel qui y travaillera.

À l'époque, il n'existe aucune infrastructure pour accueillir un si grand nombre de nouveaux arrivants. Le coordonnateur du Projet 4 000 et ses trois employés n'ont donc pas le temps de chômer : ils doivent, entre autres choses, trouver des logements convenables, inscrire les enfants à l'école, prévoir des cours de langue, trouver des vêtements d'hiver adéquats pour tout le monde et préparer les réfugiés à l'inévitable choc culturel. À cette fin, le personnel du projet organise six comités de bénévoles portant chacun sur un aspect du projet : le logement, l'emploi, l'éducation, la santé, la collecte de fonds et les relations avec les médias.

Ottawa devient un exemple pour la nation. Plus de 7 000 groupes de parrainage privés se forment dans le pays, et finalement, le quota de réfugiés passe de 8 000 à 60 000. Plus tard, l'honorable Flora McDonald, ministre des Affaires étrangères, révélera que le Projet 4 000 a nettement



Des réfugiés vietnamiens vivant au camp de réfugié Songkhla à Thaïlande. 1^{er} juillet 1979. Photo # 100465



1968 :

Modification des règles d'immigration en vue d'accorder le statut de résident permanent au Canada aux déserteurs d'armées étrangères.

1969 :

Le Canada signe la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés et le protocole de 1967. Il accepte également de ne pas renvoyer dans leur pays les personnes ayant des motifs de craindre des persécutions.

1970 :

Le Canada instaure une directive pour la détermination de l'admissibilité au statut de réfugié à l'intention des agents d'immigration responsables de sélectionner les réfugiés. Il adopte également une politique sur les minorités opprimées afin que les personnes qui subissent une oppression, mais qui sont dans l'incapacité de fuir dans un pays voisin, soient acceptées au Canada à titre de réfugiés.

contribué à convaincre le Conseil des ministres d'approuver ce rehaussement. En 1983, alors que le projet touche à sa fin, environ 2 000 réfugiés ont été parrainés par le secteur privé, et 1 600 autres par le gouvernement fédéral, ce qui porte le nombre total de réfugiés réinstallés à Ottawa à 3 600. Ce sont au total 60 049 réfugiés vietnamiens, cambodgiens et laotiens qui ont trouvé refuge au Canada, dont 32 281 ont été parrainés par le secteur privé, 1 790 par des membres de leur famille, et 25 978 étaient des RPG.

** Pour en savoir plus sur l'arrivée et l'installation des réfugiés de la mer à Ottawa, nous vous invitons à lire l'excellent résumé de James Powell sur les efforts entrepris, Today in Ottawa's History: Project 4000 (en anglais seulement). Pour en lire un récit plus détaillé, consultez l'ouvrage de Brian Buckley, Gift of Freedom: How Ottawa welcomed the Vietnamese, Cambodian, and Laotian refugees.*

Le Projet 4 000 fait ressortir le meilleur de la population

Ottawa Citizen, 8 octobre 1989.

Don Smith est le président du groupe de travail sur les réfugiés du diocèse anglican d'Ottawa et un membre de la Coalition in Ottawa for Refugees (COR). Sa famille et lui ont parrainé une famille d'Asie du Sud-Est en 1979. Lors d'un événement organisé par la COR, il raconte son expérience en ces mots : « Cette expérience a changé notre vie. Elle a mis un visage sur un peuple souffrant, mais dans les années qui suivirent, elle nous a aussi donné la chance de vivre une amitié : nous sommes les invités d'honneur aux naissances, aux remises de diplômes et aux mariages, et nous continuons aujourd'hui de partager les joies, les peines, les rires et les larmes de ces personnes que nous avons aidées il y a de nombreuses années. »

Source : Dennis Gruending, « *Canadians Must Respond to the Syrian Crisis: UN Ask Us to Accept 10,000 Refugees* » (en ligne), *Rabble.ca*, 20 juin 2014.

L'honorable Paul Dewar se souvient du Projet 4 000 : « C'était magique. Les Ottavians avaient décidé de parrainer et d'aider des personnes qui avaient besoin d'aide. Aujourd'hui, ceux qui étaient à l'époque de nouveaux arrivants sont devenus nos voisins et nos amis. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas recommencer. »

Source : Dennis Gruending, « *Canadians Must Respond to the Syrian Crisis: UN Ask Us to Accept 10,000 Refugees* » (en ligne), *Rabble.ca*, 20 juin 2014.

Un réfugié somalien et son enfant à Malkadiida en Éthiopie, 25 août 2011, Photo #483087



* Ce qui suit n'est qu'un petit échantillon des origines des personnes ayant été réétablies depuis les années 1990.

Somaliens (du milieu des années 1980 à aujourd'hui)

LA RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS SOMALIENS À OTTAWA

Au milieu des années 1980, des dizaines de milliers de personnes fuient la Somalie. Elles essaient d'abord d'échapper aux violations des droits de la personne perpétrées par le régime de Mohamed Siad Barre, puis à la guerre civile qui suit la chute du régime en 1991. On estime qu'en 1990, environ un cinquième de la population a quitté la Somalie. L'afflux de réfugiés ne cesse toutefois pas après le renversement du régime, car le pays est complètement bouleversé par la guerre civile, et reste encore instable de nos jours. La diaspora somalienne s'établit dans le monde entier; le Canada accueillera entre 55 000 et 70 000 réfugiés.

Les Somaliens arrivent à Ottawa (et dans d'autres villes canadiennes) dans des circonstances très différentes de celles des réfugiés de la mer indochinoise du début des années 1980 : ils ne bénéficient pas du type de soutien et d'accueil de la part des dirigeants politiques et de la population qui ont donné vie au Projet 4 000. La plupart arrivent à Ottawa à titre de demandeurs du statut de réfugié ou relevant de la catégorie du regroupement familial, plutôt qu'à titre de RPG ou de RPSP : ils ne reçoivent donc aucune aide à la réinstallation de la part du gouvernement ou de parrains.

En outre, le manque de soutien du grand public signifie que les groupes religieux, les entreprises et les milliers de résidents d'Ottawa ne s'organisent pas en vue de faciliter leur transition vers leur installation. Et pour compliquer encore les choses, les médias ont tendance à renforcer les stéréotypes, les préjugés et les craintes à l'égard des Somaliens et de leurs croyances.

Au départ, les médias présentent les Somaliens comme des tricheurs venant au Canada dans le but de profiter de ses systèmes de santé et de protection sociale, alors qu'en réalité, nombre de ces réfugiés ne souhaitent qu'une chose, soit retrouver leur ancienne vie. Un grand nombre des Somaliens qui arrivent au Canada étaient dans leur pays des professionnels de la classe moyenne vivant en ville et contraints d'abandonner une existence aisée. Même si la vie en Somalie est loin d'être parfaite, ils viennent d'un magnifique pays chaud, bordé le long de l'océan par de grandes plages de sable blanc, et sont donc un peu ébranlés d'arriver dans un pays en proie aux rigueurs de l'hiver plusieurs mois par an. À l'origine, un grand nombre des réfugiés a pour plan de mettre un terme à la guerre qui sévit dans le pays et de préparer leur retour là-bas. Mais tandis que la crise en Somalie s'éternise, les leaders somaliens, en particulier les mères, comprennent qu'ils doivent se concentrer sur l'avenir de leurs enfants et sur leur propre nouvelle vie ici, au Canada.

La communauté somalienne du Canada s'organise. En l'absence de l'accueil et des aides habituellement offerts aux réfugiés parrainés par le gouvernement ou le secteur privé, les Somaliens s'appuient sur leur système de parenté traditionnel, dans lequel les membres de la communauté doivent aider ceux qui en ont besoin sans aucune exception, pour s'entraider à se réinstaller et à s'intégrer. Ils nouent également de solides relations avec des organismes modernes et des communautés minoritaires. Ces deux éléments (l'entraide et les alliances) sont essentiels pour que les réfugiés somaliens soient en mesure d'aider leur famille à trouver refuge au Canada, à traverser les différentes étapes du processus de réinstallation et à survivre pendant que leurs demandes du statut de réfugié sont en traitement.

L'un des plus grands obstacles que rencontrent les demandeurs du statut de réfugié somaliens est le projet de loi C-86, une modification apportée à la Loi sur l'immigration en 1993 qui requiert que pour devenir résidents permanents, tous les demandeurs – y compris les demandeurs du statut de réfugiés – possèdent un passeport valide ou une autre pièce d'identité reconnue. Ce projet de loi, dont l'objectif est de lutter contre la fraude, a de terribles répercussions sur les réfugiés, car bon nombre d'entre eux ne sont pas en mesure de présenter une pièce d'identité valide, et ce, pour de nombreuses raisons légitimes : à titre d'exemple, beaucoup n'ont pas réussi à se procurer de documents de voyage avant de fuir et de



Des réfugiés somaliens vendent des produits dans leur camp de Dollo Ado, Éthiopie. 25 août 2011 Photo #483001

1976 :

Avec l'adoption de la Loi sur l'immigration de 1976, la définition du terme « réfugié » selon la Convention est désormais bien ancrée au Canada. Pour la première fois, les réfugiés y sont considérés comme une catégorie distincte d'immigrants. Avant cette date, ils y étaient admis par décrets, qui assouplissaient les critères de sélection et suspendaient les règles d'immigration pour le groupe de réfugiés concerné.

La Loi permet aussi aux Canadiens d'agir à titre de répondants privés pour des réfugiés, une disposition unique au monde. Depuis l'adoption de la Loi, 275 000 réfugiés ont été réinstallés au Canada grâce au parrainage par le secteur privé.

1978 :

Entrée en vigueur de la Loi.

traverser des frontières internationales, et d'autres peuvent avoir été contraints d'utiliser de faux documents pour échapper aux persécutions de leur gouvernement. Dans le cas des réfugiés somaliens, ceux qui ont fui après l'effondrement de l'État n'ont pas pu obtenir des passeports valides, parce qu'il n'y avait plus aucune administration centrale pour délivrer et renouveler les passeports et autres pièces d'identité officielles. Conséquences du projet de loi : les réfugiés somaliens qui arrivent au Canada se retrouvent face à un vide juridique. Ils ne peuvent pas faire venir leur famille, ils ne peuvent pas fréquenter l'université (à moins d'être en mesure de payer les droits exigés aux étudiants étrangers), ils ne peuvent occuper certains types d'emploi et ils ne peuvent pas entrer à nouveau au Canada s'ils quittent le pays. La situation s'améliore quelque peu en 1997, lorsque le Canada instaure la catégorie des réfugiés au sens de la Convention se trouvant au Canada sans pièces d'identité dans le but d'accéder aux demandes du statut de réfugié des personnes qui ne peuvent pas présenter de pièces d'identité valides, mais ces derniers doivent encore attendre en moyenne sept ans avant d'obtenir un statut permanent. Le problème est finalement réglé en 2000, après qu'un groupe de réfugiés somaliens remporte une contestation fondée sur la Charte. C'est une grande victoire pour les réfugiés somaliens concernés et tous les réfugiés

sans pièces d'identité arrivés au pays depuis cette date.

Malgré ces obstacles, les réfugiés somaliens et leurs descendants se montrent incroyablement résilients, et comme les exemples ci-dessus le prouvent, leurs efforts pour faire leur vie au Canada ont été couronnés de grands succès. En repoussant les barrières à leur réinstallation et à une intégration équitable, la communauté somalienne du Canada a ouvert la voie à d'autres réfugiés et fait du Canada un pays plus inclusif et accueillant. Aujourd'hui, la communauté est florissante, comme en témoigne le nombre d'étudiants somaliens présents sur les campus universitaires du pays. L'honorable Ahmed Hussein, un ancien réfugié et premier Canadien d'origine somalienne élu à la Chambre des communes, le 19 octobre 2015, incarne le progrès réalisé par la communauté somalienne, et sa nomination témoigne des changements progressifs qui se produisent l'ensemble du pays.

** Pour en apprendre davantage sur l'arrivée et l'installation des réfugiés somaliens, nous vous invitons à lire Somali Refugee Resettlement in Canada, un document présenté par l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants à l'occasion de la 18^e Conférence nationale Metropolis.*

Aurelia Achor est arrivée au Canada comme réfugiée du Soudan du Sud en 1990. Depuis, elle a parrainé à elle seule 29 réfugiés de différents pays. Lors d'un événement organisé par la COR, elle a invité les gens à devenir eux aussi des répondants privés : « J'ai huit enfants, donc si j'ai pu parrainer des réfugiés, vous tous le pouvez aussi. Repensez-y chez vous à votre prochain repas. Vous ne pouvez pas parrainer tous les réfugiés, mais vous pouvez apporter une aide à votre mesure. »

Source : Dennis Gruending, « Canadians Must Respond to the Syrian Crisis: UN Ask Us to Accept 10,000 Refugees » (en ligne), Rabble.ca, 20 juin 2014.

En 1986, l'Organisation des Nations Unies remet la distinction Nansen au peuple canadien pour sa longue tradition en matière d'accueil des réfugiés.



Des réfugiés kosovars fuient leur pays.
1^{er} mars 1999. Région de Blace, Ancienne
République Yougoslave de Macédoine,
Photo #50810

Musulmans de Bosnie (1992)

Le Canada accueille 5 000 réfugiés musulmans de Bosnie fuyant le nettoyage ethnique de la guerre civile en Yougoslavie.

Kosovars (1999)

OPÉRATION PARASOL

En avril 1999, alors que la guerre du Kosovo fait rage, la Macédoine ferme ses frontières aux centaines de milliers de personnes qui fuient les massacres commis par l'armée de Slobodan Milošević. Des séquences vidéo et des photographies de réfugiés kosovars frigorifiés, trempés et recouverts de boue bloqués à la frontière macédonienne circulent dans le monde entier. Le gouvernement canadien décide alors d'évacuer par pont aérien 5 000 réfugiés, de les emmener dans des bases pour réfugiés au Canada et de leur accorder automatiquement le statut de réfugié, ce qui leur permettra de demander le statut de résident permanent. Il accélère également le Programme de réunion des familles, grâce à quoi 2 200 autres réfugiés kosovars ont pu rejoindre leur famille au Canada.

Colombiens (de 2005 à aujourd'hui)

La Colombie est déchirée par des conflits internes depuis des décennies, et les civils sont souvent la cible des forces armées, des milices de droite et des guérilleros gauchisants. Depuis 2005, le Canada a réinstallé environ 150 000 réfugiés colombiens.

Karens (2006)

Le Canada a accueilli 3 900 Karens qui vivaient dans des camps de réfugiés en Thaïlande.

Bhoutanais (2008-2013)

Le Canada a accueilli et réinstallé 5 000 réfugiés bhoutanais.

Iraqiens (de 2003 à aujourd'hui)

De nombreux réfugiés iraqiens trouvent refuge au Canada après avoir fui les violences et le chaos qui ont suivi l'opération américaine « Liberté en Irak », et d'autres s'y sont exilés depuis l'insurrection irakienne et la guerre civile qui ont éclaté en 2011.

Tamouls (2009-2010)

En 2009 et en 2010, des centaines de demandeurs d'asile tamouls du Sri Lanka affluent sur la côte ouest à bord de l'Ocean Lady et du Sun Sea. En vertu des dispositions du projet de loi C-31, nombre d'entre eux, y compris des femmes et des enfants, sont envoyés dans des centres de détention où ils n'auront accès ni à des avocats, ni à une aide psychosociale, et où certains resteront pendant des années. Finalement, la grande majorité se verra accorder le statut de réfugié.

Haïtiens (de 2010 à aujourd'hui)

Le Canada a accueilli des milliers de réfugiés haïtiens, y compris de nombreux orphelins, après le tremblement de terre dévastateur qui a touché Haïti en 2010.



Haïti: des mois après le tremblement de terre, une jeune fille lave une marmite près de sa tente au camp de réfugiés de Mais Gate à Port au Prince. 4 novembre 2010, Haïti, Photo #465284

1985 :

La Cour suprême du Canada rend sa décision dans l'affaire Singh et reconnaît que les demandeurs du statut de réfugié jouissent de droits fondamentaux en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Par conséquent, tous les demandeurs du statut de réfugié ont droit à une audience en personne, et il est confirmé que le Canada est responsable de leur fournir les produits de première nécessité en attendant cette audience.

1993 :

La présidente de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada publie les directives intitulées « Revendicatrices du statut de réfugié craignant d'être persécutées en raison de leur sexe ». Le Canada est le premier pays du monde à faire paraître de telles directives.

Une modification est présentée à la Loi sur l'immigration pour exiger de tous les demandeurs, y compris les réfugiés, qu'ils possèdent un passeport ou une pièce d'identité satisfaisante pour entrer au pays. L'objectif de cette modification est de lutter contre la fraude en matière d'immigration, mais constitue un obstacle important pour les réfugiés issus de pays où aucune autorité n'est habilitée à délivrer ou à renouveler des passeports.



Un camp en Jordanie accueille des milliers de réfugiés syriens traversant la frontière. 7 décembre 2012, Mafraq, Jordanie. Photo #537294

Syriens (2011-2015)

C'est en 2011, avec le début des conflits armés qui ont causé une guerre civile en Syrie, qu'a commencé la crise des réfugiés syriens. Plus de 4 millions d'habitants du pays ont fui pour chercher refuge dans les pays voisins, comme l'Iraq, le Liban, la Jordanie, la Turquie et l'Égypte. De ces personnes, 2,8 millions ont été enregistrées comme réfugiés. Nombre de Canadiens d'origine syrienne, de groupes de la société civile et de groupes religieux se sont proposés pour devenir répondants privés pour des réfugiés syriens, dont des milliers ont demandé à venir au Canada. Le processus a toutefois été complexifié grandement par les longs délais de traitement, les règles strictes dictant quels réfugiés peuvent être parrainés, les formulaires abscons et le manque d'employés gouvernementaux locaux pour guider les gens dans le processus. Par conséquent, comparativement aux efforts des pays d'Europe, le Canada a accueilli relativement peu de réfugiés syriens pendant cette période.

Syriens (2015-2016)

APPELS À LA CRÉATION D'UN NOUVEAU PROJET 4 000 – OTTAWA ET LES EFFORTS DE RÉINSTALLATION DES SYRIENS

À l'été 2015, la guerre civile avait forcé quatre millions d'habitants à quitter la Syrie, et sept millions d'autres à migrer à l'intérieur du territoire. Reconnue largement comme l'une des pires crises humanitaires de notre époque, la crise des réfugiés syriens dure depuis 2011. Malgré tout, l'intervention du Canada est demeurée limitée. Si bon nombre de Canadiens étaient prêts à parrainer des réfugiés, leurs efforts se sont butés à une foule d'obstacles et de retards bureaucratiques.

Dès le 19 juin 2014, la Coalition in Ottawa for Refugees avait demandé à ce que le Projet 4 000 soit ressuscité pour les réfugiés syriens. Leurs efforts ont toutefois à peine été mentionnés dans l'Ottawa Citizen, et n'ont pas reçu un soutien étendu. La collectivité n'était tout simplement pas mobilisée.

La situation a basculé le 2 septembre 2015, lorsqu'une photographie montrant le corps d'un garçonnet syrien de trois ans, Alan Kurdi, échoué sur les rives de la Turquie, s'est mise à circuler. L'image a fait les manchettes partout dans le monde. Comme tant d'autres familles, celle d'Alan avait tenté de traverser la mer Méditerranée pour atteindre les rives de l'Europe, mais y a trouvé la mort. La photo a suscité l'indignation internationale.

Peu de temps après, les Canadiens ont appris que la famille du petit Alan espérait rejoindre une tante au Canada, mais avait du mal à répondre aux exigences strictes du gouvernement fédéral. Plus particulièrement, la famille n'arrivait pas à obtenir une reconnaissance officielle de son statut de réfugié de la part du gouvernement turc, un document pratiquement impossible à obtenir en Turquie. Dans l'espoir d'obtenir ce document nécessaire à sa demande, la famille était montée à bord d'un fragile bateau pneumatique en vue d'atteindre l'île grecque de Kos.

La photographie de ce garçon a brisé le cœur de nombre de Canadiens, tout comme le fait d'apprendre que le Canada aurait pu sauver la famille. Presque du jour au lendemain, la réinstallation des réfugiés syriens est devenue un enjeu central dans la campagne électorale fédérale de 2015. En promettant de permettre la réinstallation de 10 000 réfugiés syriens d'ici la fin de l'année, le Parti libéral a gagné un appui manifeste. Après les élections, le nouveau gouvernement libéral a promis d'accueillir au Canada un total de 35 000 réfugiés syriens avant la fin de 2016. Les efforts se sont mués en projet national, et des villes de partout au pays se sont préparées à accueillir tous les nouveaux arrivants.

À Ottawa, le maire Jim Watson a annoncé publiquement que la Ville ferait tout son possible pour aider. Ainsi, après les élections fédérales, la Ville est entrée en action. Ottawa prévoyait d'accueillir plus d'un millier de réfugiés en quelques mois à peine.

« Il s'agit d'un moment excitant, où toute la communauté et ses institutions partagent la volonté d'accueillir les nouveaux réfugiés. Le sentiment de solidarité avec les réfugiés est sans précédent. Ce qui a changé la donne, c'est le leadership du gouvernement qui a donné le ton, et les médias qui ont suscité la sympathie du public à l'égard des réfugiés. »

**Hindia Mohamoud,
directrice du PLIO**

Les Canadiens sont prêts à accueillir des milliers de réfugiés de plus

Ottawa Citizen, 8 septembre 2015.

Un leadership politique est nécessaire dans la crise des réfugiés, selon un représentant de l'ONU

Ottawa Citizen, 4 septembre 2015.

Montrons que nous nous soucions de notre prochain

Ottawa Citizen, 4 septembre 2015.

Le Canada peut paver la voie pour le reste du monde

Ottawa Citizen, 20 novembre 2015.

La capacité d'Ottawa quant à la réinstallation, à l'orientation et à l'intégration des nouveaux arrivants s'est améliorée depuis le Projet 4 000, la première grande initiative en la matière. À l'époque du Projet, Ottawa ne comptait pas d'organisme de réinstallation bien établi, et les intervenants des milieux locaux de la santé et des services sociaux et communautaires avaient peu d'expérience de travail avec des nouveaux arrivants de différents horizons. De nos jours, Ottawa dispose d'un réseau de services adéquats et ayant de l'expérience dans la réinstallation des immigrants et des réfugiés, et ses services de santé, sociaux et communautaires locaux ont considérablement amélioré leur capacité à servir efficacement la population de plus en plus diversifiée de la ville, et ce, de façon inclusive et équitable. Notons d'ailleurs que depuis la fin de 2009, le PLIO et ses partenaires ont fait des avancées exceptionnelles dans le renforcement des capacités de réinstallation et d'intégration dans la ville. Ils ont multiplié et renforcé les liens entre les intervenants du domaine de la réinstallation ainsi qu'entre ceux-ci et les intervenants de la santé, de l'éducation et du développement économique, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le PLIO a également su faire connaître les besoins des nouveaux arrivants dans de multiples secteurs. Ces nouvelles capacités ont fait en sorte que les personnes mobilisées dans les efforts de réinstallation des réfugiés se connaissent déjà et ont développé une certaine confiance les uns envers les autres. Il était néanmoins nécessaire de créer une entité et une structure dédiées uniquement à la coordination des efforts de réinstallation des réfugiés syriens.

En prenant conscience de cette nécessité, un groupe de personnes, parmi lesquelles Louisa Taylor, s'est mis en mouvement et avec l'aide des intervenants du milieu de la réinstallation, de la santé et de l'éducation, ont pu créer Réfugié 613. Ce qui distinguait Réfugié 613 du Projet 4 000 était notamment l'absence de financement pour un organe de coordination, une lacune majeure dans le processus de planification. Grâce à la générosité d'un donateur anonyme, par l'intermédiaire de la Fondation communautaire d'Ottawa, Réfugié 613 a pu obtenir un financement initial pour ses premiers mois, puis, avec les conseils du député Yasir Naqvi, a ensuite reçu un financement d'un an de la part du gouvernement provincial.



Réserve des réfugiés Syriens,
Vallée de Bequa, Liban.
25 mars 2016.
Photo # 668850

2012 :

Le gouvernement canadien adopte le projet de loi C-31, ou Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada, qui facilite l'exclusion de certains réfugiés, dont les prisonniers politiques et les activistes.

Cette loi prévoit aussi la détention obligatoire de certains demandeurs du statut de réfugié, dont ceux qui ont eu recours aux services d'un passeur clandestins pour venir au Canada. Soulignons que ces deux politiques contreviennent à la Convention relative au statut des réfugiés.

Le projet de loi établit également une liste de pays jugés sécuritaires, qui sont considérés comme peu susceptibles de produire des réfugiés. Les demandeurs du statut de réfugié issus de ces pays n'ont pas accès aux procédures d'appel.

L'ONU presse le Canada d'accueillir des Syriens; la crise des réfugiés est le « pire problème humanitaire » depuis le génocide au Rwanda

Ottawa Citizen, 27 mai 2014.

L'ONU dénonce le traitement des réfugiés; emprisonnés, les détenus sont moins bien traités que des criminels, selon un avocat

Ottawa Citizen, 29 août 2014.

Réfugié 613 a ensuite adopté un modèle de réseau en étoile et a mis à profit les structures et les relations créées par le PLIO pour réunir les intervenants devant travailler ensemble. Certains intervenants ayant travaillé à l'organisation et à la gouvernance du Projet 4 000 ont aussi été invités à participer, dont Barbara Gamble, qui avait joué un rôle central dans le démarrage du Projet 4 000 et qui a elle-même parrainé quelques familles de réfugiés depuis. Grâce à ses connaissances

institutionnelles acquises dans le cadre du Projet 4 000, Mme Gamble a aidé à peaufiner le modèle pour Réfugié 613 et a su faire profiter le projet de sa longue expérience et de son savoir, qui ont été essentiels pour prévoir les services nécessaires aux réfugiés syriens à leur arrivée à Ottawa.

Après sa mise sur pied, Réfugié 613 s'est efforcé de renseigner, de rassembler et d'inspirer les gens de partout dans la ville. Son équipe a informé les leaders de la communauté et les rési-

dents, a fait le pont entre les différents secteurs participant à la réinstallation des réfugiés syriens ainsi qu'avec les résidents souhaitant parrainer des réfugiés et a dirigé les bénévoles vers les possibilités de bénévolat. Enfin, l'initiative a mobilisé l'énergie et la bienveillance des gens pour inciter toute la ville à agir. Dix jours après le lancement de son site Web, Réfugié 613 avait déjà reçu 5 000 appels et courriels de personnes qui désiraient participer aux efforts.

Peu de temps après, les réfugiés syriens ont commencé à arriver à Ottawa par centaines. Les organismes de réinstallation, dont les ressources sont déjà limitées en temps normal, ont fait des efforts surhumains pour s'occuper de tous les nouveaux arrivants. Les autres organismes de service de la ville étaient eux aussi débordés, s'affairant à aiguiller les réfugiés vers des médecins, des conseillers, des écoles pour les enfants, des écoles de langue pour les adultes, etc.

Un des défis les plus importants et pressants consistait à trouver des logements pour tous les réfugiés, dans une ville où le logement abordable est déjà rare. Le groupe de travail sur le logement pour les réfugiés était prêt au pire. Il était même allé jusqu'à faire une liste de personnes pouvant fournir une chambre dans leur maison et une liste de chalets toutes saisons à l'extérieur de la ville. Le nombre de personnes prêtes à partager leur résidence et à

accueillir des réfugiés chez eux a révélé l'ampleur époustouflante de la bienveillance des Ottavians. Cette solution aurait toutefois entraîné des défis logistiques importants pour la prestation des services. Au bout du compte, Carl Nicholson, directeur général du Centre catholique pour immigrants (CCI) et membre du groupe de travail sur le logement pour les réfugiés, a collaboré avec des propriétaires de logements du secteur privé pour mettre au point une solution innovatrice au problème. Il s'agissait de conclure une entente entre le CCI et les propriétaires, en vertu de laquelle le propriétaire privé fournissait des logements à un loyer réduit, en échange desquels le CCI veillerait à maintenir un taux d'inoccupation pratiquement nul pour le propriétaire et prendrait en charge une partie des responsabilités liées à l'administration des locataires associées aux réfugiés syriens. Contre toute attente, au 21 avril, les 1 112 réfugiés arrivés à Ottawa avaient tous déjà un logement permanent!

Les efforts de réinstallation des réfugiés syriens sont encore à leurs débuts. Les réfugiés sont arrivés et se sont établis dans leur nouvelle résidence, mais il reste beaucoup de travail à accomplir pour assurer le succès des efforts de réinstallation. Néanmoins, vu la bienveillance et la générosité qu'ont exprimées les Ottavians, il y a lieu d'espérer qu'Ottawa réussira ce projet collectif.

Les préparatifs d'Ottawa pour l'afflux de réfugiés

« Les autorités ont bon espoir que grâce à une planification et à la vague de bienveillance chez les Ottavians qui ne demandent qu'à aider, nous nous en tirerons bien. »

Ottawa Citizen, 21 avril 2016.

Chacun des 1 112 réfugiés syriens a trouvé un logement permanent

Ottawa Citizen, 21 avril 2016.

2012 :

Le gouvernement canadien réforme le Programme fédéral de santé intérimaire, qui fournit des soins de santé aux réfugiés. Ces réformes restreignent gravement les soins de santé fournis à certains réfugiés, en particulier aux demandeurs du statut de réfugié.

2015 :

La Cour fédérale déclare inconstitutionnelle l'absence de procédure d'appel pour les demandeurs du statut de réfugié provenant de pays sécuritaires.

Les réductions budgétaires dans les soins de santé aux réfugiés sont contestées avec succès devant la Cour fédérale.

2016 :

Le gouvernement canadien rétablit le Programme fédéral de santé intérimaire pour les réfugiés.

2016 :

Le gouvernement canadien abolit les restrictions budgétaires imposées aux programmes de santé des réfugiés en 2012.

« Nous appartenons à une génération qui voulait changer le monde. »

Carl Nicholson, directeur général du CCI

Héritage

Projet 4 000

Les gens qui ont participé au Projet 4 000 et aux efforts de réinstallation en général au Canada appartenaient à une génération qui voulait changer le monde. Prendre part à ces efforts les a transformés à jamais et les a sensibilisés au calvaire des réfugiés. Ceux qui ont parrainé des réfugiés, en particulier, ont forgé des amitiés durables qui leur ont donné une profonde conscience multigénérationnelle et une volonté d'aider les personnes dans le besoin.

Beaucoup de ceux qui avaient pris part à ces efforts ont continué d'appuyer les réfugiés, et ce, longtemps après la fin du Projet 4 000. Certains sont devenus fonctionnaires, avocats, juges, maires, députés fédéraux et provinciaux – certains diraient même premiers ministres – et, dans le cadre de leur métier, ont façonné et peaufiné les politiques du Canada sur l'immigration et les réfugiés. D'autres ont commencé à travailler dans le domaine de la réinstallation afin d'aider les nouveaux arrivants à s'établir et à s'intégrer, et de défendre les droits de ces populations vulnérables au besoin. À l'époque, dans les années 1980, les gouvernements provinciaux et fédéral et les municipalités canadiennes voulaient connaître l'avis de la population. Non seulement ils étaient ouverts aux initiatives de défense des droits, mais les encourageaient activement en offrant un financement aux groupes voués à ce travail. D'autres participants sont simplement devenus des alliés pour la vie et ont œuvré à créer des environnements plus réceptifs et accueillants dans les maisons, les lieux de culte, les écoles et les milieux de travail de partout à Ottawa et au pays.

Une ville et un pays plus accueillants, inclusifs et équitables

Un des plus importants héritages du Projet 4 000 et des efforts de réinstallation des réfugiés subséquents a été d'aider le Canada et Ottawa à devenir le pays et la ville diversifiés, accueillants, inclusifs et équitables qu'ils sont aujourd'hui. L'intégration est un processus bidirectionnel. Elle exige que les immigrants cherchent à s'établir et à faire leur chez-soi au Canada, mais exige aussi que les Canadiens facilitent ce processus en évitant de créer des obstacles supplémentaires à l'intégration, en accueillant avec sincérité les immigrants et les réfugiés et en les acceptant comme nouveaux membres de la communauté.

Voici ce que Barbara Gamble avait à dire sur son expérience de parrainage de réfugiés au fil des années :
« Je me suis rendu compte que ça dissipe les craintes et les inquiétudes des gens au sujet de l'étranger, ce qui est très positif. Tout cela demande de tisser des liens. »

Ce processus n'est pas toujours facile. Souvent, les gens sont suspicieux et craignent l'inconnu. Lorsque nous ne sommes pas exposés à des personnes dont l'apparence, la foi et la culture diffèrent de la nôtre, nous ne connaissons que les stéréotypes négatifs qui prévalent à ce moment-là. Par exemple, à l'arrivée des réfugiés vietnamiens, cambodgiens et laotiens, de nombreux Canadiens étaient inquiets. Des nouveaux arrivants, ils ne savaient que leur origine : des régions soumises à une forte idéologie communiste. Même si les réfugiés arrivant au Canada étaient pour la plupart vivement anticommunistes, après avoir tant perdu à cause de l'avancée de ce régime, beaucoup de Canadiens pensaient que certains arrivants seraient communistes et qu'il était tout simplement trop dangereux de les laisser s'établir ici. Cette crainte s'est avérée complètement infondée, et à mesure que les Canadiens apprenaient à connaître les nouveaux arrivants, qu'ils devenaient leurs amis, leurs collègues de travail et leurs camarades de



classe, leur ouverture et leur hospitalité se sont accrues. Ce phénomène s'est répété à de multiples reprises depuis le début des années 1980, et le Canada est devenu un pays meilleur chaque fois.

Développement du secteur de la réinstallation

L'un des principaux héritages des efforts de réinstallation des réfugiés de la mer a été la prise de conscience du fait que le Canada bénéficierait grandement de services d'établissement professionnels. Le système issu de cette constatation est unique au monde. Au lieu d'établir une approche unique financée et administrée par le gouvernement, ou encore un système basé exclusivement sur la bienfaisance et la bienveillance de la population, le modèle canadien s'appuie sur des organismes non gouvernementaux, financés en partie par le gouvernement et en partie par des dons de charité, qui fonctionnent indépendamment du gouvernement et offrent des services d'établissement ciblés et professionnels.

À Ottawa, l'OCISO a été créée en 1978 pendant le Projet 4000 du Maire Dewar et d'autres, après avoir reconnu la nécessité d'avoir une organisation offrant des services d'établissement aux immigrants et réfugiés qui arrivaient. Le Centre catholique pour immigrants, créé quelques années plus tôt en 1976, a élargi son offre de services en réponse directe aux efforts de réinstallation des réfugiés à Ottawa.

En 1989, le CCI a également lancé une maison d'accueil pour héberger les réfugiés quand ils arrivent à Ottawa. Aujourd'hui, il y a plus de 11 agences d'établissement à Ottawa, certaines offrent des services plus spécifiques à une communauté, comme le Centre de services communautaires chinois d'Ottawa, l'Agence libanaise et arabe des services sociaux, et le Centre somalien pour les familles, et d'autres, telles que l'OCISO et le CCI, offrent des services spécialisés à tous les nouveaux arrivants immigrants et réfugiés.

Ces organismes ont acquis une expérience exceptionnelle du travail avec les nouveaux arrivants, qui s'est accrue avec chaque vague de nouveaux arrivants. Par exemple, lorsque les réfugiés somaliens sont arrivés au pays, les écoles n'étaient pas prêtes à prendre en charge autant de nouveaux élèves et de parents connaissant peu les langues officielles. Il a fallu beaucoup de temps pour créer un modèle pour appuyer les nouveaux élèves, leur famille et le système scolaire dans le processus d'intégration. Finalement, l'OCISO et l'Ottawa-Carleton District School Board ont travaillé de concert pour créer le programme d'agent de liaison multiculturel, qui a depuis été repris dans des écoles de partout au pays. Comme tant d'autres depuis cette époque, les enfants syriens réfugiés et leur famille bénéficieront grandement des connaissances accumulées au fil du temps et des programmes en place.



Jeunes Kosovars réfugiés portant les rations de pain de leurs familles.
1^{er} avril 1999. Photo #384472

Héritage potentiel des efforts de réinstallation des réfugiés syriens

Bien qu'il soit trop tôt pour déterminer quel sera le legs des efforts actuels de réinstallation des réfugiés syriens, les intervenants entrevoient déjà quelques possibilités.

Renouvellement de l'engagement et du soutien communautaire à l'égard des réfugiés

Dans les 10 jours qui ont suivi le lancement du site Web Réfugié 613, plus de 5 000 personnes avaient manifesté leur désir de travailler comme bénévoles pour appuyer les efforts de réinstallation des Syriens. Les organismes spécialisés ont été inondés de courriels et d'appels de gens désirant prêter main-forte. Cet afflux de soutien était magnifique et réconfortant, mais aussi complètement inattendu. Les organismes locaux n'avaient tout simplement pas la capacité nécessaire pour former et diriger autant de bénévoles, surtout dans une période où ils devaient accueillir des centaines de réfugiés chaque semaine. Cette expérience a toutefois révélé un univers de possibilités pour améliorer la capacité des organismes à mettre à profit et à canaliser la volonté des résidents à participer et à aider. Ces organismes ont souligné qu'il serait nécessaire d'obtenir un financement spécialement pour former, organiser et diriger un grand nombre de bénévoles, mais que cela aurait des bienfaits incroyables. Des organismes de réinstallation ont d'ailleurs déjà commencé à mettre en œuvre cette possibilité. Par exemple, le CCI a lancé un programme appelé Cercle d'amis, qui a pour but de former des bénévoles à appuyer des réseaux pour les réfugiés qui commencent leur nouvelle vie au Canada.

La bienveillance et l'énergie du public se sont également traduites par le grand nombre de particuliers désirant parrainer les réfugiés. En effet, le nombre de parrains potentiels dépassait le nombre total de places de parrainage privé fixé par le gouvernement pour l'année entière! Ainsi, nombre d'autres réfugiés pourraient être accueillis

au pays, et nombreux sont les gens qui espèrent que le gouvernement ira de l'avant en améliorant le programme de parrainage privé.

Attirer l'attention vers les autres membres de la communauté dans le besoin

La crise des réfugiés syriens a assailli le pays à l'automne 2015. Après confirmation que des milliers de réfugiés se réinstalleraient au Canada sur une courte période, les Canadiens sont entrés en action. Ils ont notamment formé des groupes pour parrainer des réfugiés, mené des collectes de fonds, fait du bénévolat, fait des dons et trouvé des solutions innovatrices à des problèmes chroniques comme le logement. Cela n'a pas été long avant que la population se demande pourquoi nous ne faisons pas les mêmes efforts pour aider d'autres populations vulnérables, comme les sans-abri. La question est excellente. Vu ce que nous sommes prêts à faire pour les réfugiés, il est devenu évident que nous n'en faisons pas assez pour les personnes vulnérables d'ici. Cette nouvelle prise de conscience donne espoir que ceux qui ont été touchés par le sort des réfugiés syriens et qui ont voulu les aider choisiront d'aider aussi à s'attaquer à des problèmes qui touchent les gens d'ici.

Collaboration accrue des gens de différentes confessions

Ottawa a une longue histoire de collaboration multiconfessionnelle dans le secteur de la réinstallation des réfugiés. En effet, depuis les débuts du Projet 4 000, COR, une coalition sans but lucratif composée de groupes visant à simplifier le parrainage privé, a facilité la collaboration entre nombre de congrégations : anglicans, baptistes, luthériens, mennonites, presbytériens, catholiques romains, unitariens et membres de l'Église unie. Si la coalition a aussi compté parmi ses membres des organisations comme l'Ottawa Muslim Women's Organization, la collaboration multiconfessionnelle à l'appui des réfugiés à Ottawa a eu lieu en

Des réfugiés vietnamiens qui vivent sur des bateaux amarrés sur l'île de Koh Paed en Thaïlande. 1^{er} janvier 1978. Photo #99591



majeure partie entre chrétiens.

Cette situation a toutefois commencé à changer avec les efforts de réinstallation des réfugiés syriens. Plus que jamais, les églises chrétiennes collaborent avec les mosquées et les musulmans. Le projet a aussi eu des effets positifs au sein même de la communauté musulmane, en entraînant une augmentation marquée de la collaboration entre les mosquées et les musulmans issus de différentes régions du monde. La collaboration a notamment consisté à aider les personnes désireuses de parrainer des réfugiés, ainsi qu'à faire des collectes de fonds pour contribuer à l'emménagement des réfugiés à leur arrivée. Ces réseaux de collaboration ont le potentiel d'accroître grandement la capacité du secteur bénévole à Ottawa.

Lumière sur les problèmes existants dans notre communauté

Notre système de santé, notre filet de sécurité sociale et notre système de logements abordables manquent gravement de ressources. Ceux qui travaillent dans les centres de ressources et de santé communautaires sont conscients de ces problèmes depuis de nombreuses années. Les gens ont du mal à trouver un médecin. Ils ne trouvent pas de logement abordable ou, lorsqu'ils en trouvent un, il est souvent négligé et mal entretenu. L'aide sociale ne suffit pas aux prestataires pour subsister. Il faut attendre environ trois mois pour obtenir du counseling. Les familles n'ont pas accès à des services de garde abordables, ce qui force certains parents à quitter leur emploi. Pour beaucoup, les transports posent un grand défi. Les services, et ceux qui les offrent, fonctionnent déjà à plein régime. Si un bon nombre de personnes connaissent ces problèmes, ils n'ont pas nécessairement conscience leur ampleur. Parmi ceux qui ont parrainé des réfugiés, beaucoup sont relativement bien nantis, et ne sont donc généralement pas confrontés à ces problèmes. En préparation pour l'arrivée des réfugiés qu'ils ont parrainés, les répondants

privés doivent leur trouver un logement abordable, trouver les services dont ils pourraient avoir besoin, et peut-être leur trouver un médecin de famille. En faisant ces préparatifs, les répondants constatent par eux-mêmes le triste état de nos services. Tous se désolent des difficultés à trouver un logement. La plupart ont été étonnés par le peu d'argent dont les réfugiés disposeraient pour subsister, et le fait que les gens qui vivent de l'aide sociale reçoivent le même montant. Maintenant que ces enjeux ont été mis au jour, on peut espérer que des solutions y soient trouvées et que les décideurs constatent la nécessité d'investir dans les services essentiels.

Solutions innovatrices aux applications plus vastes

Lorsqu'une crise éclate et que les gens sont forcés de collaborer avec de nouvelles personnes pour résoudre des problèmes pressants, de nombreuses occasions de synergie entre les secteurs se présentent. Ce phénomène s'est d'ailleurs déjà manifesté à Ottawa dans le milieu du logement. En effet, la crise des réfugiés a poussé des intervenants du secteur de la réinstallation à communiquer avec des personnes qui travaillent sur les problèmes d'itinérance et d'accès au logement abordable, avec des propriétaires et avec d'autres intervenants. Le secteur de la réinstallation, qui collaborait depuis des années avec des propriétaires de logements du secteur privé, a pu trouver une solution innovatrice au problème de logement pour les réfugiés : le CCI a promis de maintenir le taux d'inoccupation des logements près de zéro et de gérer tout problème survenant avec les réfugiés, tandis que les propriétaires ont accepté de fournir quelques mois de loyer gratuit pour les réfugiés. Ce tout nouveau modèle pourrait être mis à profit pour résoudre à la fois le problème d'itinérance et le problème d'accès aux logements abordables.



Des réfugiés hongrois arrivent en Yougoslavie. 1^{er} mars 1957.
Photo # 358004

Mot de la fin

Depuis longtemps, le Canada a des réactions contradictoires à l'égard de la réinstallation des réfugiés. À certains moments, nous nous sommes rassemblés afin d'accueillir chaleureusement le plus de réfugiés possible et de nous laisser porter par notre gentillesse, notre compassion et notre générosité. Ce fut notamment le cas avec les Hongrois, les réfugiés de la mer vietnamiens, cambodgiens et laotiens, les Kosovars et, maintenant, les Syriens. À d'autres moments, toutefois, nous avons évité d'intervenir dans les crises de réfugiés, nous laissant submerger par nos peurs, comme avec les Sikhs du Komagata Maru en 1914, les Juifs allemands en 1939, les Somaliens au début des années 1990, les Tamouls en 2010 et les réfugiés irakiens et syriens entre 2012 et 2015.

Nos leaders politiques et les médias ont eu et ont encore beaucoup d'influence sur l'opinion publique, et peuvent la faire basculer dans un sens comme dans l'autre. Ce sont eux qui font appel au meilleur de nous-mêmes, ou qui donnent une voix à nos peurs. À une époque où l'on observe une montée du sentiment anti-immigration et islamophobe aux États-Unis, il peut être important de se rappeler cette vieille parabole :

Nous tenons à remercier du fond du cœur les leaders qui gouvernent avec compassion, les médias et journalistes qui nous ont renseignés sur le sort des réfugiés, ainsi que les milliers d'Ottaviens qui ont répondu à l'appel avec enthousiasme, générosité et bienveillance.

Un grand-père explique à son petit-fils qu'un terrible combat se déroule en lui. « C'est une bataille féroce entre deux loups. Le premier est colérique, envieux, avare, arrogant, rancunier, prétentieux et égocentrique. Le second est pacifique, gentil, affectueux, empathique, optimiste, généreux et compatissant. Ils se livrent bataille en toi, ainsi qu'en chacun de nous. »

Le petit-fils demande : « Quel loup gagnera? »

Et le grand-père lui répond : « Celui que tu nourriras. »

Sources

- AL-ASSAL, Kareem. 2016. *2016: A Record-Setting Year for Refugee Resettlement in Canada?*, Conference Board du Canada, 2 février 2016.
- AMNESTY INTERNATIONAL. 2016. *Global Refugee Crisis – by the Numbers*, 12 octobre.
- BUCKLEY, Brian. 2008. *Gift of Freedom: How Ottawa Welcomed the Vietnamese, Cambodian and Laotian Refugees*, Renfrew (Ontario), General Store Publishing House.
- BULTHUIS, Mike. 2016. Entrevue par April Carrière sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.
- BUMSTED, J.M. 2015. « Scottish Canadians », *The Canadian Encyclopedia*, 20 mai 2015.
- CAMROEUN, Lay. 2016. Entrevue par April Carrière sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.
- CANADA. 2015. *Le Canada, terre d'asile*, 24 novembre 2015.
- CANADA. IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA. 2015. *#Bienvenueauxréfugiés : Faits importants*, 2 décembre 2015.
- CANADA. IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA. 2016. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*, 2015, Ottawa.
- CARRIÈRE, April. 2016. *Systematic Review of All Ottawa Citizen Articles about Refugees from March 2008 to May 2016*.
- CHAU, Heng. 2016. Entrevue sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.
- CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS. 2009. *Bref historique de la réponse du Canada à la situation des réfugiés, avril 2009*.
- CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS. 2016. *Renouveler le programme canadien de parrainage privé des réfugiés*.
- CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS. 2016. *Savez-vous que...? Les faits par rapport aux réfugiés et aux demandeurs d'asile au Canada*.
- GAMBLE, Barbara. 2016. Entrevue par April Carrière sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.
- GRUENDING, Dennis. 2014. « Canadians Must Respond to the Syrian Crisis: UN Ask Us to Accept 10,000 Refugees », *Rabble.ca*, 20 juin 2014.
- UNHCR. 2015. *Figures at a Glance*, 18 juin 2015.
- UNHCR. 2015. *Mid-Year Trends 2015*. Sur Internet : <<http://www.unUNHCR.org/statistics/unUNHCRstats/56701b969/mid-year-trends-june-2015.html>>.
- UNHCR. 2016. *UNUNHCR Global Resettlement Statistical Report 2014*, page consultée le 29 mai.
- KNOWLES, Valerie. 2006. *Les artisans de notre patrie : La citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- MCCORD, Norma. 2016. Entrevue par April Carrière sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.
- MOHAMOUD, Hindia. 2016. Entrevue par April Carrière sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.
- MOLNAR, Petra, et Irving ABELLA. 2016. « Refugees », *The Canadian Encyclopedia*, 7 février 2016.
- NICHOLSON, Carl. 2016. Entrevue par April Carrière sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.
- ONTARIO COUNCIL OF AGENCIES SERVING IMMIGRANTS. 2016. « Somali Refugee Resettlement in Canada », 18^e conférence nationale de Métropolis : *Obtenir des résultats : migration, occasions et bonne gouvernance*, Toronto.
- POWELL, James. 2014. « Project 4000 », *Today in Ottawa's History*, 3 octobre 2014.
- SCHWARTZ, Daniel. 2015. « Canada's Refugees: Where They Come from by the Numbers », *CBC News*, 4 octobre 2015.
- SMITH, Don. 2016. Entrevue par April Carrière sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.
- TAYLOR, Louisa. 2015. Entrevue par April Carrière sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.
- WORSFOLD, Nancy. 2016. Entrevue par April Carrière sur la réinstallation des réfugiés à Ottawa.

